

Nevers, le 5 décembre 2025

Le Président,

Mathilde GOLLETY
Rectrice de l'Académie de Dijon
2G, rue Général-Delaborde
21000 Dijon

Madame la Rectrice,

C'est avec gravité que j'ai pris connaissance, dans l'article paru ce jour dans Le Journal du Centre, de votre décision de supprimer certaines sections de BTS dans notre département et d'en réduire d'autres.

Vous prévoyez ainsi la fermeture du BTS Gestion PME à Decize, la fermeture du BTS Support de l'action managériale à Raoul Follereau, Nevers, ainsi que la réduction des capacités - autrement dit un recul - du BTS Conception et réalisation des systèmes automatiques à Jules-Renard, du BTS Tourisme à Château-Chinon et du BTS Eau à Varzy.

Je serai clair et sans détour : **cette décision est un signal grave, qui interroge profondément votre conception de la ruralité, de l'égalité des territoires et de l'avenir de la jeunesse nivernaise.**

Vous affirmez que ces mesures seraient justifiées par un manque d'effectifs, un faible intérêt des filières ou une attractivité insuffisante. Permettez-moi d'interroger la logique ? Vous frappez un territoire que vous présentez comme rural, mais qui, précisément, par son industrie, constitue un des poumons économiques de la région. Je me permets de vous informer qu'il existe un tissu industriel conséquent en termes d'emplois — mécanique, métallurgie, agroalimentaire, construction mécanique, etc. — hérité d'une tradition industrielle autour de Nevers, Varennes-Vauzelles, Imphy, Cercy-la-Tour, etc., qui justifie pleinement le maintien de sections spécialisées afin de former les compétences nécessaires à ces entreprises.

Quand vous mettez en avant des effectifs "trop faibles" ou un "désintérêt" pour ces filières, vous vous appuyez sur des chiffres froids datant de 2022, qui occultent volontairement la réalité d'un territoire : un territoire dans lequel des jeunes veulent s'investir, être formés, apprendre un métier, rester chez eux. Il n'y a pas de problème démographique en Nièvre. Le vrai problème tient à la capacité de l'État à mobiliser des enseignants titulaires et engager des ressources suffisantes. C'est le seul argument non avoué que vous utilisez pour supprimer des formations.

Or ce n'est ni aux jeunes, ni aux territoires de payer les conséquences des carences de l'Éducation nationale.

Ces annonces sont vécues localement comme une grave injustice. Vous envoyez le message, clair, que la Nièvre — et par extension les territoires ruraux — ne méritent pas les mêmes ambitions que les zones urbaines.

Ici, en Nièvre, collectivement, nous avons fait le pari de la jeunesse : plus de 2 000 jeunes rencontrés, entendus, accompagnés ; des réunions publiques régulières, une mobilisation citoyenne forte — avec les habitants, les "moins jeunes", les associations — pour bâtir un avenir ici, pour maintenir nos jeunes dans le département, pour leur offrir des perspectives. Élus, enseignants, familles, professionnels de l'accompagnement, syndicats ou habitants de la Nièvre. Tous, s'engagent chaque jour pour faire vivre ce département et faire en sorte que nos jeunes s'y sentent bien.

Tous ne peuvent que s'indigner face à une décision aussi brutale, perçue comme un abandon de l'État. En supprimant ces BTS, vous portez un coup au développement local, à la formation, et à l'économie.

Deux visions s'opposent désormais : ceux qui bâissent, ensemble, les conditions d'accueil, de formation, d'attractivité et de fidélisation de nos jeunes à la Nièvre — ou ceux, comme vos décisions le montrent, qui choisissent d'enterrer les territoires ruraux.

Aussi, madame la rectrice, je vous demande solennellement de revenir sur ces annonces et de réexaminer la question non à travers des tableaux d'effectifs, mais à travers la réalité du terrain, des besoins économiques, des attentes des jeunes et des habitants.

La Nièvre, ses jeunes, ses entreprises, ses acteurs éducatifs méritent mieux qu'un désengagement. Ils méritent une ambition.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de ma considération distinguée.

Fabien BAZIN
Président du Conseil Départemental

